

mesure à la coopération dans le secteur de la défense. Les deux parties envisagent néanmoins de poursuivre leurs efforts dans ce domaine.

Les deux parties ont identifié plusieurs secteurs qui offrent des perspectives accrues au chapitre de la coopération, notamment dans les transports, les biotechnologies et l'environnement. La récente visite en France de M. Lucien Bouchard, ministre de l'Environnement, a permis de confirmer l'importance attachée par les deux pays à l'accroissement de la coopération bilatérale dans ce dernier domaine.

Dans le secteur de l'agriculture et des forêts, les deux parties ont noté avec satisfaction les progrès accomplis, notamment en matière phytosanitaire, et elles ont souhaité que les autres questions techniques aboutissent à des solutions également satisfaisantes.

De plus, elles ont réaffirmé leur intérêt réciproque à développer les relations dans le secteur agricole et agro-alimentaire.

M. Crosbie a quant à lui insisté sur la haute priorité que le Canada attache à la conservation des ressources halieutiques dans l'Atlantique nord-ouest et a demandé la coopération du gouvernement français pour amener la Communauté européenne à adhérer aux mesures adoptées par l'Organisation des pêches de l'Atlantique nord-ouest (OPANO).

La partie canadienne s'est réjouie des perspectives qui existent pour la poursuite de la coopération dans le domaine de l'audiovisuel en particulier en ce qui concerne les coproductions cinématographiques.

Les deux parties ont noté l'importance croissante qu'ont pris les investissements dans les relations économiques bilatérales et se sont réjouies des nombreux succès enregistrés récemment à ce chapitre.

La partie française a souhaité un aboutissement favorable des projets d'investissement en cours.

Pour faciliter les accords de partenariat entre PME des deux pays, les deux parties sont convenues de poursuivre leurs efforts, notamment par l'intermédiaire de leurs chambres de commerce et associations professionnelles respectives.

Les deux ministres se sont félicités des grands progrès réalisés depuis la dernière session de la Commission et mettront tout en oeuvre pour assurer la poursuite de l'effort engagé.